

ECHENOZ Louis Pierre Marie

Inscrit sur le MaM de Roset-Fluans (25).

Inscrit sur le MaM de Besançon.

N'est pas inscrit sur le MaM de Salans.

Né le 22/11/1873 à Salans (39).

Matricule N° 13555 au corps, classe 1893.

Matricule N° 265 au recrutement de Besançon (25).

Sergent, 55^e Régiment d'Infanterie Territorial.

Mort pour la France le 04/10/1916, noyé.

Paquebot de la Compagnie Sud Atlantique, réquisitionné et transformé en croiseur auxiliaire pour assurer le transport des troupes de l'Armée d'Orient. Le 04/10/1916 à 35 milles de l'île de San Pietro (Sardaigne), le bâtiment est torpillé par le sous-marin U-35 (Cdt Lothar von Arnauld de la Perrière). Plusieurs centaines de personnes (outre l'équipage) périrent en mer dont la plupart étaient du 35e R.I., 55e R.I.T., 59e R.I.T., 113e R.I.T. et 15e E.T.E.M., en route pour Salonique.

Jugement rendu le 06/11/1917 par le tribunal de Toulon (83).

Jugement transcrit le 13/12/1917 sur les registres de l'état civil de Toulon.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Echenoz

Prénoms Louis Marie

Grade Sergent

Corps 55^e Régiment Territoriale

N° 13555 au Corps. — Cl. 1893

Matricule. 265 au Recrutement Besançon

Mort pour la France le 4 Octobre 1918

à embarqué sur le Gallia

Genre de mort Noyé

Né le 22 Novembre 1843

à Salans Département Jura

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon,)
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 6 novembre 1917

par le Tribunal de Conlon

acte ou jugement transcrit le 129 Décembre 1917

sur les registres de l'Ét. de Conlon

N° du registre d'état civil (802)

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

N° 323
 Jugement
 constatant les décès
 du Gallia (suite)

Vu la signification à vous faite le treize décembre
 mil neuf cent dix sept.

Vous avons tenu avis le jugement suivant :

Extrait de minutes du greffe du Tribunal civil de
 première instance et l'arrondissement de Toulon, département du
 Var :

Republique Française, Au nom du Peuple Français
 Le Tribunal Civil de première instance et l'arrondissement
 de Toulon, département du Var : première chambre.

A rendre le jugement sur requête dont le teneur suit :

A savoir, Le Président et juges composant le Tribunal
 Civil de première instance de Toulon (Var)

Le Procureur de la République pris le même siège et
 l'honneur d'exposer :

Que le 4 octobre 1916, le navire auxiliaire "Gallia"
 a été torpillé à environ 30 milles de l'Île Saint Pierre, alors
 qu'il transportait un contingent de troupes de Toulon en
 Sibérie et que le navire a coulé au bout de quelques minutes.

109- Echenoz Louis Pierre tussie ter gent né à Salans (Jura)
 le 29 novembre 1873 fils de Claude et de Decirier femme Anatolie
 à Rostel Glucans (Doubs) demeurant en dernier lieu à Besançon
 (Doubs)